

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le

ID : 035-200011062-20261001-12092026DCOM-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

Mairie de SAINT SYMPHORIEN - 35630

**DATE DE CONVOCATION** : 21/09/2026

**DATE D’AFFICHAGE** : 21/09/2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS** :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit septembre à 20 heures, le Conseil Municipal légalement constitué et convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Yves DESMIDT.

**Etaient présents** : Mesdames GORJU, LOPEZ, MOUAFFIK, RÉHAULT, TESSIER et VIEL. Messieurs BAUDÉ, BOHUON, DESMIDT, ESNAULT, GRIVET, MALLE et MOORES.

**Absents excusés** : Monsieur BERTRAND Sylvain qui a donné pouvoir à Madame MOUAFFIK Camélia. Madame GAUDIN Valérie qui a donné pouvoir à Madame GORJU Rozenn.

Madame VIEL Christine a été élue secrétaire de séance.

## OBJET N° 12.09/2026 : SECURISATION DU CENTRE BOURG

Monsieur Le Maire expose au Conseil municipal de la nécessité de garantir la sécurité dans le bourg de Saint Symphorien ;

Monsieur MOORES Christophe – Conseiller Municipal en charge de la sécurité présente aux membres du Conseil Municipal un diaporama sur la sécurisation du centre bourg dans lequel il expose les objectifs et les principales mesures envisagées.

Après délibération, le Conseil municipal :

- **EMET un avis favorable aux principales mesures proposées à l'exception de la mise en place d'une zone 20. Il conviendra également d'étudier le passage des véhicules à grands gabarits ;**
- **DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2027 de la commun ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.**

**VOTE A L'UNANIMITÉ.**

Pour copie certifiée conforme au registre,  
Le Maire,  
Yves DESMIDT.



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

- Affiché (ou notifié) le : 01 OCT. 2026

- Transmis au représentant de l'Etat le :

01 OCT. 2026